

RÈGLEMENT D'UNE ACTION COLLECTIVE CONCERNANT LE CLAVIER PAPILLON DES ORDINATEURS MACBOOK

RÈGLEMENT D'UNE ACTION COLLECTIVE AU QUÉBEC

CATÉGORIE 1 – AVIS D'ORDONNANCE DE LA COUR APPROUVANT LE RÈGLEMENT ET LES HONORAIRES DES AVOCATS DU GROUPE (VERSION ABRÉGÉE)

ACTION COLLECTIVE – *SIMARD c. APPLE CANADA INC. ET AL.* (n° de dossier de la Cour : 500-06-001140-215)

Le présent avis concerne :

- i) toute personne au Québec qui a fait l'achat, est propriétaire ou a été propriétaire ;
- ii) toute personne qui a fait l'achat au Québec ;

d'un ordinateur portable MacBook vendu entre 2015 et 2019 équipé d'un clavier « papillon ».

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET AVIS.
CETTE ACTION COLLECTIVE A ÉTÉ RÉGLÉE ET APPROUVÉE PAR LA COUR.

QUEL EST L'OBJET DE L'ACTION COLLECTIVE?

Si vous avez acheté (dans un but autre que la revente), au Québec, un ordinateur portable MacBook vendu entre 2015 et 2019 équipé d'un clavier « papillon » (un « **Ordinateur** »), ou si vous vivez au Québec et avez fait l'achat ou êtes propriétaire (dans un but autre que la revente) d'un tel Ordinateur, le présent avis de règlement d'une action collective concerne votre Ordinateur. * Voir la liste complète des Ordinateurs visés à la fin de l'avis.

Le règlement a été approuvé par la Cour supérieure du Québec et exige qu'Apple Canada Inc. et Apple Inc. (collectivement, « **Apple** ») indemnisent les clients touchés (les « **Membres du Groupe** »). Le règlement ne constitue pas un aveu de responsabilité, d'acte répréhensible ou de faute.

POURQUOI RECEVEZ-VOUS CET AVIS?

Les dossiers d'Apple indiquent que vous êtes un Membre du Groupe de catégorie 1, puisque vous avez obtenu au moins deux remplacements de coque supérieure auprès d'Apple ou d'un centre de service agréé.

COMMENT RECEVOIR VOTRE PART DU FONDS DE RÈGLEMENT

En tant que Membre du Groupe de catégorie 1, vous recevrez un virement électronique de fonds pouvant atteindre 545,00 \$ CA par Ordinateur. Il vous sera envoyé directement par courriel à votre dernière adresse connue indiquée dans les dossiers d'Apple.

Vous n'avez pas à présenter de formulaire de réclamation pour recevoir un paiement aux termes du règlement.

Aucune autre mesure ne sera requise de votre part pour recevoir le paiement, sauf si vous souhaitez (i) modifier l'adresse courriel pour le virement électronique ou (ii) recevoir les fonds au moyen d'un chèque envoyé par la poste.

Si c'est votre cas, vous devez accéder au portail de la catégorie 1 sur le site Web de règlement de l'administrateur des réclamations à l'adresse **www.actioncollectiveportableclaviers.com** avant le **30 juin 2024** afin de modifier votre adresse courriel ou de sélectionner le paiement par chèque. Veuillez utiliser le numéro d'identification individualisé et/ou les données d'accès joints à l'avis pour accéder au site Web de règlement.

Vous avez droit à une seule indemnité par Ordinateur, mais vous pourriez recevoir plus d'un paiement si vous avez acheté plusieurs Ordinateurs admissibles.

PLUS D'INFORMATION

Il est possible de consulter les avis détaillés à l'intention des Membres du Groupe ainsi que l'Entente de règlement et/ou les autres jugements et procédures pertinents sur le site Web de règlement de l'administrateur des réclamations à l'adresse suivante : **www.actioncollectiveportableclaviers.com**.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'administrateur des réclamations aux coordonnées suivantes :

Administrateur d'action collective relatif au clavier de portable

C.P. 3355

London (Ontario) N6A 4K3

1-866-573-1796

www.actioncollectiveportableclaviers.com

Le Groupe est représenté par le cabinet d'avocats Lex Group Inc. (M^e David Assor) (les « **Avocats du Groupe** »), qui peut être joint à l'adresse davidassor@lexgroup.ca.

LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS AUX MEMBRES DU GROUPE A ÉTÉ APPROUVÉE ET ORDONNÉE PAR LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC.

* Le terme **Ordinateur** vise les modèles suivants d'ordinateurs de marque Apple :

- MacBook (Retina, 12 pouces, début 2015)
- MacBook (Retina, 12 pouces, début 2016)
- MacBook (Retina, 12 pouces, 2017)
- MacBook Air (Retina, 13 pouces, 2018)
- MacBook Air (Retina, 13 pouces, 2019)
- MacBook Pro (13 pouces, 2016, deux ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (13 pouces, 2017, deux ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (13 pouces, 2019, deux ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (13 pouces, 2016, quatre ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (13 pouces, 2017, quatre ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (15 pouces, 2016)
- MacBook Pro (15 pouces, 2017)
- MacBook Pro (13 pouces, 2018, quatre ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (15 pouces, 2018)
- MacBook Pro (13 pouces, 2019, quatre ports Thunderbolt 3)
- MacBook Pro (15 pouces, 2019)